

Colloque international
LE PLAGIAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La recrudescence des « plagiats » dans le domaine de la recherche universitaire et scientifique ne fait plus de doute. Les conséquences des plagiats dans les rapports sociaux et politiques rendent nécessaire une intellection de leurs contours en toutes disciplines, en tous secteurs.

Les acteurs impliqués : plagiés, institutions académiques, éditeurs, communauté scientifique, sont tous confrontés à l'expansion du phénomène du plagiat que les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont amplifiée.

Le colloque "le plagiat de la recherche" a pour objectif de présenter quelques pistes de réflexion pour contribuer à l'étude de ce phénomène. Préciser les éléments de définition du plagiat scientifique comme des travaux de recherche menés dans les universités, approfondir les moyens de le caractériser et de les détecter sont de ces étapes qui permettraient, peut-être, de construire les principes d'une réponse consensuelle qui pourrait y être donnée.

Organisé par Gilles J. Guglielmi et Geneviève Koubi, bénéficiant de l'expertise de Hélène Maurel-Indart et de Jean-Noël Darde et de la mise au point d'un site web dédié par Mathieu Touzeil-Divina (www.plagiat-recherche.fr), le colloque sur « Le plagiat de la recherche scientifique » se tient à Paris.

Jeudi 20 octobre 2011

8h30 Accueil des participants
9h00 Allocutions de bienvenue

Introduction : **Geneviève Koubi**, Professeur,
Université Paris 8, CERSA-CNRS

1. Le plagiat de la recherche : définition et perceptions

- 10h00 « *Plagiat et déontologie académique* »,
Joël Moret-Bailly, Maître de conférences, Université Jean Monnet Saint-Étienne ;
« *Le plagiat, entre réécriture créative et emprunt servile* »,
Hélène Maurel-Indart, Professeur de littérature française, Université Tours.
- 10h30 « *Éthique de la recherche et plagiat* »,
Danièle Bourcier, Directeur de recherche CNRS, CERSA
« *Repenser le droit du plagiat de la recherche* »,
Laure Marino, Professeur de droit privé, Université Strasbourg.

2. La recherche du plagiat : détection et dénonciation

- 14h30 « *La détection du plagiat et les logiciels anti-plagiat* »,
Jean-Noël Darde, Maître de conférences, Université Paris 8
« *Le plagiat : contagion, détection, sanction* »,
Christophe Sinnassamy, Chargé d'enseignement, Université Paris 2 ;
« *Je est un autre, ou le vade-mecum du plagiaire* »,
Francis Segond, écrivain et éditeur, membre du Collège de 'Pataphysique.
- 15h30 « *Dénonciation et dénégation du plagiat* »,
Thomas Hochmann, Doctorant, Université Paris 1 ;
« *Le plagiat à l'université : un aveuglement organisationnel ?* »,
David Douyère, Maître de conférences de sciences de l'Information et de communication, Université Paris 13, Labsic.

Vendredi 21 octobre 2011**3. Le plagiat ou la recherche : transgression et humiliation**

- 9h00 « *Le plagiat dans la République : approche éthique et politique* »,
Elisabeth G. Sledziewski, Maître de conférences, Université Paris Est Créteil, Espace Éthique APHP ;
« *Plagier: ignorer la recherche, effacer l'auteur* »,
Claudine Haroche, Directeur de recherche CNRS, Centre Edgar Morin, IIAC-EHESS
- 10h00 « *Le plagiat: simple transgression individuelle ou phénomène organisationnel ?* », **Jean-Claude Pacitto**, Maître de conférences, Université Paris Est, IRG Management ;
« *Progression de la répression disciplinaire du plagiat* »,
Mathieu Touzeil-Divina, Professeur, Directeur adj. Ecole doctorale Pierre Couvrat (ED 88), Themis-Um (EA 43333), Université Le Mans.

4. Le plagiat en recherche : situations et propositions

- 14h30 « *Procédure en cas de manquement : principes généraux* »,
Françoise Havelange, Maître de conférences, Cellule juridique- Administration de la Recherche, FUNDP, Université Namur, Belgique ;
« *Publications et plagiat à l'ère d'internet : des réponses collectives à construire pour de nouvelles pratiques* », **PierreJean Benghozi**, Directeur de recherche CNRS, PREG, Ecole Polytechnique et **Michelle Bergadaà**, Professeur, Université Genève, Suisse, Chairperson Commission Intégrité FNRS, Luxembourg.
- 15h30 « *Les hésitations du droit pénal à l'égard du plagiat* »,
Emmanuel Dreyer, Professeur, Université Paris Sud 11, CERDI ;
« *Plagiat de la recherche et fonctions du droit* »,
Gilles Guglielmi, Professeur, Université Paris 2, CERSA.



INSCRIPTIONS :
inscriptions@plagiat-recherche.fr

RENSEIGNEMENTS :
www.plagiat-recherche.fr

